

Le clergé a le grand désir de voir les fidèles, comme aux âges anciens de foi, prendre une part active aux offices, en chantant. Le plain-chant seul permettra de réaliser ce souhait et les fidèles, habilement initiés, en apprendront aussi facilement les mélodies que celles de certains cantiques. Ils pourront ainsi prier Dieu, sans emprunter trop souvent à de médiocres versificateurs des paroles insignifiantes.

Le rêve serait de voir un curé détaillant à ses paroissiens les beautés de la liturgie, leur apprenant à chanter, sinon avec un art parfait, du moins d'une manière convenable, l'ordinaire de la messe, les psaumes des vêpres, quelques hymnes et proses anciennes.

Il faudrait, pour cela, ôter de l'esprit des fidèles cette erreur fondamentale que signalait, dans une revue parisienne, sous les initiales L. S., un critique avisé : "Il y a une erreur fondamentale, *écrivait-il*, cause principale de la décadence de l'art musical religieux, à savoir : que le rôle de la musique à l'Eglise soit, non de faire *partie intégrante* de l'office et de constituer un adjuvant à la prière et à la piété, mais bien au contraire d'être une sorte *d'intermède* ajouté aux cérémonies liturgiques, un dérivatif à la sévérité de l'office, par quoi puisse se reposer l'attention des fidèles ; erreur qu'on ne saurait trop démasquer et combattre..."

(à suivre)

---

## AVIS IMPORTANT

Nous prions respectueusement nos chers Associés de profiter des retraites pastorales pour régler avec le Directeur diocésain leur *abonnement* à nos revues et lui demander les *libelli* dont ils auraient besoin.